

Réseau régional sur l'accompagnement des conseils citoyens

9^{ème} réunion, vendredi 18 mars 2022

Visioconférence

Relevé de décisions

Présents :

Adèle Thiphagne	Mairie d'Alençon
Arnaud Vasselin	Ligue de l'enseignement
Cheree Bellenger	Mairie de Val-de-Reuil
Cyrielle Dubourg	CA Mont-saint-michel Normandie
Delphine Victor	CA Flers Agglo
Fabienne Delignières	Préfecture de la Manche (Cherbourg et Saint-Lô)
Gautier Delahaye	Normanvilles (CRPV Normandie)
Grégory Autier	Association S3A (sur Caen-la-mer)
Irène Fina	Mairie de Val-de-Reuil
Mehdi Abbas	Mairie de Lisieux
Nicolas Piette	Mairie de l'Aigle
Pauline Lequertier	Mairie de Colombelles
Rémi Debris	Mairie du Havre
Stéphanie Lorre-Payet	Centre social les Unelles (Coutances)
Yann Guilbert	Mairie du Havre

Table des matières

1. Accompagnement à l'évaluation dans la Manche	2
2. Bilan sur l'impact des conseils citoyens sur Caen-la-mer.....	3
3. Débats sur l'évaluation.....	4
4. Projet de rencontre régionale des conseils citoyens	6
5. Concernant la prochaine réunion.....	6

1. Accompagnement à l'évaluation dans la Manche

Présentation par Arnaud Vasselin, Adjoint régional de la ligue de l'enseignement de Normandie

Contexte :

D'une demande initiale de formation chamboulée par le confinement, la Ligue de l'enseignement sur proposition d'acteurs de terrain a modifié son offre en un accompagnement des territoires pour mesurer la participation des conseils citoyens au sein du contrat de ville. Financée par la Préfecture de la Manche, cette démarche couvre les 7 conseils citoyens des 4 contrats de ville de la Manche.

Avec qui cette démarche est menée ?

- Avec les conseils citoyens : à ce jour Avranches, Coutances et 2 conseils citoyens de Cherbourg ont été rencontrés pendant 2h, et les 2 conseils citoyens de Saint-Lô devrait l'être fin mars
- Avec les structures accompagnatrices
- Puis a lieu une restitution avec les élus

Ce travail porte sur trois points :

- Avant d'intégrer le conseil citoyen : quel était votre connaissance de l'instance, de la politique de la ville, quelles ont été vos motivations à vous s'y impliquer ?
- Sur le fonctionnement du conseil citoyen : quelle est votre organisation, comment prenez-vous les décisions, comment vivez-vous votre implication dans le conseil citoyen ?
- En perspectives : quelles pistes d'amélioration envisagez-vous pour fluidifier et renforcer la participation du conseil citoyen ?

Retours terrain :

Stéphanie Lorre-Payet : les conseillers citoyens ont un avis très positif sur cette rencontre, c'est un moment fédérateur, où ils se permettent de se poser, de réfléchir à leur évolution, sur leur acculturation à la politique de la ville et ce qu'ils ont fait sur le quartier. Tout le monde est pressé de connaître la suite, elle et Camille Girard compris !

Fabienne : c'est important que les conseils citoyens puissent échanger avec un tiers neutre. Elle a aussi hâte de voir le travail final.

Echanges :

Irène Fina : démarche intéressante, comment peut-on bénéficier d'un service comparable ?

- ⇒ Financement par le BOP147 de la Préfecture de la Manche. Peut-être que la DDETS 27 peut financer une démarche comparable ?

2. Bilan sur l'impact des conseils citoyens sur Caen-la-mer

Présentation par Gautier Delahaye et Grégory Autier

Contexte :

- Co-organisation avec les centres de ressources politique de la ville des Hauts de France l'IREV et de Normandie, Normanvilles, ainsi que S3A et le Réseau national des maisons associations, auxquels se sont joints l'université de Lille et la Ligue de l'enseignement Normandie.
- Depuis 2021, questionnement sur l'évaluation qui devait probablement se faire dans des délais serrés, d'où l'intérêt d'avancer sur l'aspect conseil citoyen de l'évaluation, sans attendre une consigne ou un guide de l'Etat.
- Cette démarche est présentée plus en détails mardi 22 mars sur le temps du midi avec l'ANCT

Objectif : établir sur un territoire donné un bilan de l'impact du conseil citoyen et croiser les résultats avec d'autres territoires :

- Sur la gouvernance du contrat de ville : a-t-il un poids dans les décisions prises au sein du contrat de ville, si oui où et comment ?
- Sur le réseau d'acteurs : est-il entré dans les boucles d'informations des partenaires mairies, Etat, et à quel niveau (technique ou politique) ? Quelle est la nature de ces relations ?
- Et enfin sur le terrain : le conseil citoyen est-il connu des associations, des bailleurs sociaux, des habitants ? Quelle est son action sur le terrain ?

Méthode :

- Rédaction de 19 interrogations autour de ces 3 blocs, accompagnées de questions de relance, relues par des délégués du préfet et des techniciens de Caen la mer et des Hauts de France.
- A privilégié des ateliers collectifs par catégorie d'acteurs : conseils citoyens, anciens membres des conseils citoyens, techniciens collectivités, élus, services Etat (DDETS, DP...) et partenaires du contrat de ville (bailleurs sociaux, ARS, Pôle Emploi etc)

Intérêt de la démarche à nos yeux et application sur Caen la mer

- Au-delà d'avancer sur l'évaluation de l'instance du conseil citoyen, nous situons l'intérêt de cette démarche dans le partage d'information au sein de ces catégories d'acteurs, ce qui dans l'idéal peut aboutir à une restitution auprès de l'ensemble des participants pour faire une base d'échanges sur le rôle qu'a pu tenir le conseil citoyen et dans quel contexte il a pu évoluer.
- Sur ce dernier point, la démarche n'a pas abouti : sur Caen la mer, l'Etat local n'a pas souhaité s'impliquer dans la démarche. Malgré cela, nous avons pu animer 3 ateliers : 2 avec les conseils citoyens, 1 avec les techniciens, et un autre avec les conseillers citoyens démissionnaires se profile. C'est donc une démarche toujours en cours.
- Ce que l'on en retire sur cette méthode, c'est la nécessité d'associer autant que possible tous les partenaires du contrat de ville dès le début de la démarche, et de bien s'assurer de leur participation. On en retire aussi comme apport celui d'avoir fait exprimer les avis de chacun

des participants et surtout de leur faire consolider une réponse commune par groupe d'acteurs, de mettre à niveau leur niveau d'information côté technique aussi, entre celle arrivée récemment et les autres.

- Les questions et le travail partenarial seront exposés plus longuement mardi 22 mars. Si des territoires souhaitent adapter la même grille de questions, nous en ferons une capitalisation pour une présentation en journée présentielle que l'on peut espérer au 2nd semestre de cette année ou l'an prochain.

Fabienne Delignières : pour quelles raisons l'Etat n'as pas voulu participer, et combien de temps ça a pris ? est-ce utilisable pour fin juin ?

- Sur le temps : c'est encore possible pour fin juin mais au pas de course, car il faut caler les dates avec les parties associées, mettre en confiance les acteurs, faire de la pédagogie en amont. Nous nous sommes limités à 2h d'animation par atelier.
- Sur l'absence de l'Etat : alors que les délégués du Préfet étaient partants dans la démarche à son origine (ils ont relu la grille de questions), la Préfecture a par la suite argué leur retrait du projet par la crise sanitaire, puis les élections régionales, puis l'absence de consigne de l'ANCT et enfin par le positionnement du CA de S3A vis-à-vis du contrat d'engagement républicain alors en vote au parlement.

[Pour en savoir plus
\(lien vers les documents et le webinaire\)](#)

3. Débats sur l'évaluation

Faut-il mener l'évaluation du conseil citoyen si localement le constat est négatif, partagé et que les causes sont établies ?

- C'est précisé dans la circulaire de décembre, le conseil citoyen doit être évalué et doit participer à l'évaluation du contrat de ville.
- L'évaluation sera complète et aura plus de valeur si les parties prenantes auront été associées dans la démarche.
- Même si le constat est déjà négatif, c'est aussi le but d'une évaluation que de montrer ce qui a marché et d'en faire un plaidoyer pour la prochaine contractualisation sur les moyens à engager pour que ça marche à l'avenir. Il faut poser un regard non accusateur, poser un constat pour voir comment on peut mieux faire.
- Localement on peut avoir peur des résultats de l'évaluation, avoir un a priori négatif, mais on ne se rend pas toujours compte des réussites obtenues sur son territoire.

Sur la posture des chargés de mission et chefs de projet mairie/EPCI

- Plusieurs membres salariés de Mairie trouve leur posture inconfortable, puisqu'ils sont juges et parties dans l'évaluation du contrat de ville. L'Aigle a pensé externalisé l'évaluation via le BOP 147 local.
- Sur Cherbourg la question se pose moins, où c'est l'Etat qui est plus à la manœuvre que la Ville.
- La posture peut être difficile à tenir, des membres du conseil citoyen peuvent tenir rigueur de choix non pris, mais c'est normal, les pouvoirs publics doivent assumer de communiquer aux habitants et aux conseils citoyens, de prendre des propositions quand elles sont jugées adaptées et de les refuser si elles ne le sont pas, et de le dire de manière transparente (c'est le cas typiquement pour un projet NPNRU sur Lisieux). Il faut être honnête, et l'évaluation est une belle opportunité de mettre les choses à plat et de co-construire quelque chose.
- Cela repose la question de la place de chacun dans le schéma de décision et de construction des politiques publiques. Le conseil citoyen est une expression de la démocratie participative face à la démocratie représentative incarnée par les Villes, il y a une co-existence à trouver, ce qui passe par des conflits, mais il faut être clair sur les rôles de chacun : savoir dire aussi aux membres d'un conseil citoyen qu'ils ne sont pas des élus municipaux. On crée de la confiance en disant les choses clairement.

Sur les méthodes d'évaluation

- Coutances :
 - Questionnaire habitants qui pourrait être appliqué par le conseil citoyen sur un temps festif en public.
 - Questionnaire partenaires rédigé avec les référents de piliers du contrat de ville pour évaluer des thématiques d'action du contrat de ville, et rédaction d'un questionnaire sur le rôle du conseil citoyen
- L'Aigle : Mini-questionnaire ouvert envoyé à tous les signataires du contrat de ville au sujet de l'appel à projets, de la gouvernance et du rôle du conseil citoyen. Un autre questionnaire plus ciblé sur le conseil citoyen et la perception de son rôle est prévu en entretien bilatéral avec les conseillers citoyens.
- Lisieux : Interrogation sur le périmètre d'invitation à l'évaluation : les conseils citoyens, les habitants plus largement, les associations porteuses de projet ? Côté technique, il y a des méthodes d'animation intéressante pour une évaluation qui fasse parler tout le monde, comme les World cafés pour travailler sur des thématiques précises. Un COPIL dédié à l'évaluation du contrat de ville est déjà prévu en juin.
- Sur la Métropole Rouen Normandie, l'intercommunalité a opté pour un questionnaire papier pour les conseils citoyens, et un pour les habitants engagés dans une association, distribués dans les centres sociaux et autres lieux de sociabilité.

4. Projet de rencontre régionale des conseils citoyens

Discussion sur l'intérêt des rassemblements des conseils citoyens, qui rencontrent toujours un grand succès (le 12 mars sur la Manche avec les collectivités, l'Etat et Normanvilles ; le 3 février sur l'Orne), qui remotivent les membres et de repartir avec des contacts et des idées.

Une rencontre conseil citoyen à échelle régionale pourrait être organisée par le réseau. Elle sera dédiée au regard que les conseils citoyens portent sur leur action, pour contribuer à une évaluation qui même si elle a lieu après juin, pourra toujours être utilisée pour la vie des conseils citoyens en 2023 et la future contractualisation.

Le format est à définir (représentation des conseils citoyens par 1 ou 2 référents ou aucune contrainte), l'animation peut être assurée par les membres du réseau, pour une tenue au second semestre en repoussant le projet de rencontres avec les élus.

5. Concernant la prochaine réunion

- Format : présentiel et accessible en train. Val-de-Reuil et Lisieux sont proposés par Irène et Mehdi, **Lisieux est retenu car plus central.**
- Date : **24 juin**
- Horaires : **10h-16h**
- Ordre du jour : **dédié à la création d'outils sur l'animation et la communication**
- **Les membres sont invités à remonter des témoignages ou des exemples en amont pour préparer la journée.**